

Concours international d'idées "Règle d'or" organisé par la Société Brenta Precompressi, Italie

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **38 (1966)**

Heft 5

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-126034>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nus de la location des immeubles dépassent les prévisions.

Des projets similaires ont été réalisés dans d'autres pays, notamment aux USA et en Grande-Bretagne.

On peut donc constater que les possibilités de faire supporter le financement de certains investissements publics par le secteur privé ne manquent pas et que cette manière de procéder peut être utilisée aussi bien pour la construction d'habitations que pour celle de grands travaux publics. Un tel financement assuré par le secteur privé, conclut la Kredietbank, contribuerait grandement à résoudre les problèmes financiers du gouvernement.

De plus, la communauté tirerait profit de cette formule en raison des garanties accrues qu'elle offre en matière d'efficacité des investissements publics.

En effet, ces investissements seraient décidés dans une mesure plus large que précédemment sur la base d'une étude approfondie de leur rentabilité économique. L'avantage résiderait surtout dans le fait que désormais les programmes seraient réalisés dans les délais prévus.

Union internationale des architectes

Concours international d'idées « Règle d'or »

organisé par la Société Brenta Precompressi, Italie

Nous avons été informés du lancement d'un Concours international de recherche pour des projets d'architecture utilisant des éléments en béton armé préfabriqués (déjà sur le marché ou à l'étude) ou en béton armé précontraint. Les éléments préfabriqués en béton armé ou béton armé précontraint doivent déterminer la caractéristique des projets architecturaux présentés au concours organisé par la Société Brenta Precompressi à Milan en Italie. Le programme de ce concours n'avait pas été soumis à l'UIA par les organisateurs, ceux-ci jugeant qu'il ne s'agissait pas d'un concours proprement dit mais « d'une invitation à la recherche ».

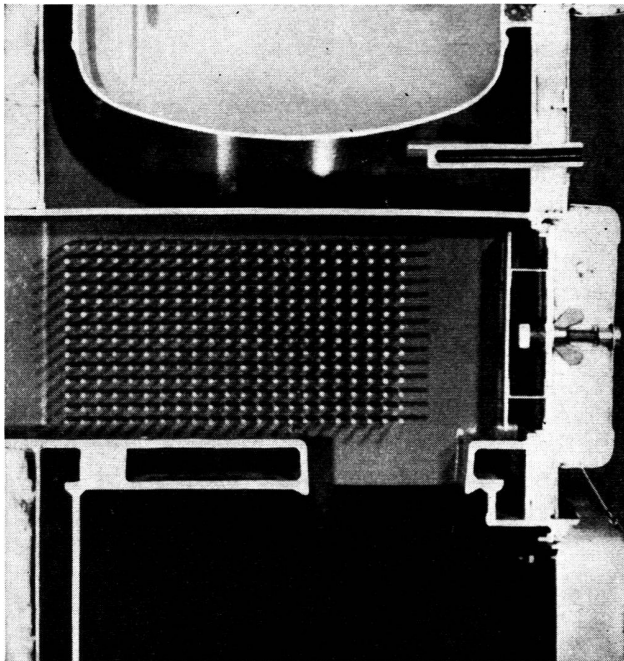
Or, il est bien question d'un concours international puisqu'il est appelé ainsi par les organisateurs eux-mêmes, qu'il a un règlement et un jury.

L'UIA ne peut l'approuver car il est absolument contraire aux règlements des concours internationaux sur des points essentiels tels que le jury (quatre Italiens sur cinq membres), délais beaucoup trop courts (envoi des projets 22 juin), aucune prime n'est prévue, etc.

Nous demandons aux sections de bien vouloir informer les architectes de leur pays de la position de l'UIA et leur recommander de ne pas participer à ce concours qui n'offre aucune garantie. Le secrétariat de l'UIA.

Dimensions réduites, rendement record, forme idéale,

grâce à l'échangeur breveté CIPAG-SUNROD



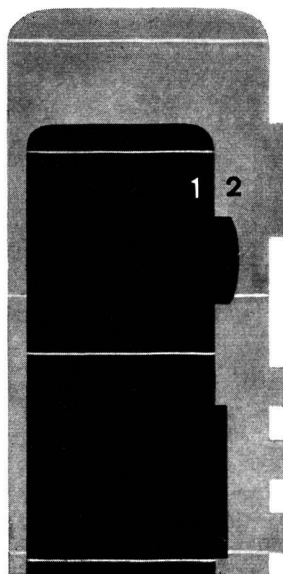
La chaudière combinée CIPAG-SUNROD

est construite en acier spécial de haute qualité. Son réservoir d'eau chaude est protégé contre la corrosion.

Le foyer polycombustible permet une combustion parfaite du mazout ou du gaz et peut être instantanément adapté au charbon en cas de nécessité.

Régulations simples ou électroniques ultra-modernes.

35 ans d'expérience dans la construction d'appareils thermiques.



CIPAG

CIPAG SA Vevey

Fabrique de chaudières
021/51 94 94